

## TARIFS 2023

	TARIF 2022	TARIF 2023
<b>PHOTOCOPIES A TITRE PRIVE</b>		
A4 N/B	0,15 €	0,15 €
A4 Couleur	0,30 €	0,30 €
A3 N/B	0,30 €	0,30 €
A3 Couleur	0,60 €	0,60 €
<b>PHOTOCOPIES ASSOCIATIONS (Fournir le papier)</b>		
500 copies noir et blanc recto A4 <u>par manifestation enregistrée sur le calendrier annuel</u>	Gratuit	Gratuit
200 copies noir et blanc recto A4 <u>pour le fonctionnement/an</u>	Gratuit	Gratuit
Photocopies A4 N/B ou couleur au-delà du forfait	0,01 €	0,01 €
Photocopies A4 Couleur (payant à la première feuille)	0,10 €	0,10 €
Photocopies A3 Couleur (payant à la première feuille)	0,20 €	0,20 €
<b>LOCATIONS SALLE POLYVALENTE</b>		
Résident de la commune Majoration frais de chauffage période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 avril et 1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre	350,00 €	350,00 € 50,00 €
Résident hors commune Majoration frais de chauffage période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 avril et 1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre	700,00 €	700,00 € 70,00 €
Association locale (jusqu'à 2 manifestations/an)	Gratuit	Gratuit
Association locale (au-delà 2 manifestations/an) Majoration frais de chauffage période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 avril et 1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre	350,00 €	350,00 € 50,00 €
L'heure hors Week-end (samedi et dimanche)	7,30 €	7,30 €
Personnel communal Majoration frais de chauffage période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 avril et 1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre	350,00 €	350,00 € 50,00 €
Soirée ou 1/2 journée hors WE Samedi, Dimanche Résident de la commune Majoration frais de chauffage période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 avril et 1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre	150,00 €	150,00 € 20,00 €
Soirée ou 1/2 journée hors WE Samedi, Dimanche Résident hors commune Majoration frais de chauffage période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 avril et 1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre	150,00 €	300,00 € 30,00 €
Jour férié hors weekend résident de la commune Majoration frais de chauffage période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 avril et 1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre	175,00 €	175,00 € 20,00 €
Jour férié hors weekend résident hors commune Majoration frais de chauffage période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 avril et 1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre	350,00 €	350,00 € 30,00 €
<b>CAUTIONS SALLE POLYVALENTE</b>		
Résident de la commune	350,00 €	350,00 €
Résident hors commune	700,00 €	700,00 €
Association : une salle	350,00 €	350,00 €
Association : deux salles	700,00 €	supprimé
Association : trois salles	1 050,00 €	supprimé
<b>LOCATIONS MATERIELS</b>		
Location de table (pour le we)	1,50 €	1,50 €
<b>GARDERIE ECOLE PUBLIQUE</b>		
Matin à partir de 7h30	1,45 €	1,45 €

Soir jusque 19h00	1,85 €	1,85 €
Dépassement des heures de la garderie	5,00 €	5,00 €
<b>ETUDE SURVEILLEE</b>		
de 16H45 à 17h45	1,85 €	1.85 €
<b>VENTE</b>		
BOIS : La corde coupée	140,00 €	supprimé
<b>CULTURE : BIBLIOTHEQUE</b>		
Abonnement/an civil/famille de La Gouesniere	5,00 €	gratuit
Abonnement/an civil/famille hors commune	20,00 €	gratuit
Remplacement en cas de perte de la carte d'adhésion	5,00 €	gratuit
<b>IMPRESSION</b>		
A4 N/B	0,15 €	supprimé
A4 couleur	0,30 €	supprimé
<b>DECES : CIMETIERE</b>		
Concession 30 ans : 1 emplacement avec dalle de propreté à réaliser	200,00 €	200,00 €
Concession 50 ans : 1 emplacement avec dalle de propreté à réaliser	350,00 €	350,00 €
Columbarium 30 ans	500,00 €	500,00 €
Columbarium 50 ans	850,00 €	850,00 €
Cavurne 30 ans : le m2	200,00 €	200,00 €
Cavurne 50 ans : le m2	350,00 €	350,00 €
<b>VOIRIE</b>		
Remise en état de la voirie aux entreprises qui ont dégradé celle-ci	40 €/m2	80 €/m2

Pour rappel, les tarifs du restaurant scolaire et de l'accueil de loisirs ont été votés le 30 août 2022 pour une validité du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023.